



Observatoire pour les élèves à besoins particuliers (OBEP) 10 Janvier 2025

Présent·es pour la FSU : Anthony Deltour, Alessandra Diakhate, Magalie Pollet et Patrick Soldat

Sommaire

1. **1 Enquête EBEP rentrée 2024** : présentation et analyse des résultats de la consultation de la rentrée 2024 en corrélation avec l'enquête 2023.
2. **Actualités**
 - Lancement du Parcours M@gistère École Inclusive Aefe
 - Formation des AESH
3. **Retour du terrain**
4. **Perspectives : proposition de GT OBEP**
 - **GT harmonisation des plans** : PAP, PPRE, PAI, PPS et recommandations à leur mise en œuvre
 - **GT AESH** sur les recommandations à l'élaboration et mise en œuvre des contrats

Introduction

Cet observatoire, qui se réunit deux fois par an, rassemble beaucoup d'intervenant·es : certains services de l'AEFE (direction générale, direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF), le service des relations extérieures, l'aide à la scolarité), la direction des français à l'étranger et de l'administration (DFAE) du MEAE, les élu·es des français de l'étranger, la mission laïque française (MLF), les organisations syndicales et les associations de parents d'élèves.

La FSU participe activement à cet observatoire depuis sa création. Elle fait valoir à chaque fois son **attachement à une école inclusive qui donne de réels moyens d'accueil et de suivi et ne se limite pas à des déclarations d'intention.**

Enquête EBEP

Cette enquête, couplée avec l'enquête de rentrée envoyée aux établissements, est réalisée depuis deux ans. Elle montre une augmentation constante du nombre d'élèves à besoins particuliers.

La FSU a évoqué la question du **financement des AESH**. En effet, si les bourses prennent en charge les accompagnant·es pour les élèves français, la question reste entière pour les autres élèves. La Directrice générale de l'Agence ne semble absolument pas disposée à une éventuelle prise en charge par l'opérateur public.

Actualité

Lancement du Parcours M@gistère École Inclusive Aefe

Il s'agit d'un parcours de formation de 33 heures réparties en 12 modules. Il donnera accès à un "open badge" (sic) à l'issue de la validation de l'ensemble des modules.

Encore une fois, comme c'est le cas de plus en plus souvent à l'Agence, il s'agit d'une **formation proposée sur le temps personnel et qui n'aboutit à aucun diplôme reconnu... A bon entendeur !**

Formation des AESH

Cette question essentielle revient régulièrement sur la table. En effet, bien qu'intervenant au sein même de nos classes, ces personnels ne sont employé·es ni par l'AEFE ni par les établissements, mais sont rémunérés par les familles. L'Agence dit ne pas avoir les moyens de prendre totalement en charge leur formation. Cependant, elle affirme que son financement est en cours de réflexion.

Pour la FSU, la question est de savoir, dans l'éventualité où cette formation serait mise en place, si les AESH seront **payé·es pendant ce temps de formation et si celle-ci aura lieu sur leur temps personnel.**

Retour du terrain

Des collègues en poste dans le réseau ont présenté ce qui a été mis en place dans leurs établissements.

1 - Une approche globale de l'inclusion au lycée Charles de Gaulle d'Ankara. il s'agit de :

- installer dans un premier temps une culture commune et minimale de l'inclusion (animation lors de réunions de prérentrée)
 - place dans les instances et le projet d'établissement
 - importance des détails (aménagement des locaux et des bâtiments par exemple)
- soutenir, former et accompagner les personnels (y compris les AESH)
 - formation au plan régional de formation (PRF)
 - DU école inclusive
 - dispositif d'aide à la formation professionnelle (création d'un fond spécialisé au CDI et de supports)
 - identification d'un·e référent·e école inclusive (poste à temps plein)
- sensibiliser, former et impliquer les élèves
 - séances de formation des délégué·es
 - attribution de missions aux élèves
 - demande d'exemplarité, ne pas être dans le jugement
- accompagner la mise en place d'un pôle école inclusive
 - 2 missions AEFE dans l'établissement pour accompagner l'établissement à la mise en place de ce pôle avec CPE, infirmière, psy, prof, et direction (définir des procédures, des missions)
- améliorer la connaissance et la prise en charge des besoins des élèves
 - convention avec DISMED (plateforme de téléconsultation) pour effectuer des bilans
 - prise en charge des bilans (l'établissement paye le 1er bilan demandé par l'établissement)
 - recrutement d'une psy
 - liens avec les professionnels
- formaliser les procédures de mise en place et de suivi des plans
 - élaboration de fichiers de protocoles en fonction des différentes situations

- communication sur ces protocoles
- améliorer l'efficacité des plans d'aménagement ou adaptation
 - 1 ETP de poste de coordo école inclusive
 - organisation d'observations
 - amélioration de la rédaction et du suivi des plans
 - accompagnement des familles dans toutes les démarches
- incitation à la mise en place des pratiques péda inclusives
 - formation à la conception universelle des apprentissages
 - mise en place de classes flexibles
 - acquisition de matériel (robots de téléprésence, casques anti bruit, élastiques, time-timer
 - création d'un fond aux CDI à destination des élèves (lecture facile, livre audio)

2 - La création de salles sensorielles à Rabat et Rio. Ces salles permettent aux élèves à besoins particuliers de s'isoler et/ou de travailler dans un cadre différent

Perspectives : proposition d'un groupe de travail OBEP

La FSU se félicite de voir que sa demande réitérée de nombreuses fois a été enfin entendue. En effet, un **groupe de travail consacré à l'harmonisation des contrats des AESH** va se réunir avant la tenue de l'OBEP en juin prochain.

Par ailleurs un GT sur l'**harmonisation des plans (PAP, PPRE, PAI, PPS)** et des recommandations à leur mise en œuvre, est également envisagé.